



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Théologie catholique

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Théologie catholique

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI130004209

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Strasbourg.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Il s'agit d'une licence originale dans le panorama des formations universitaires, reconnue en France et à l'étranger. Deux parcours distincts, et en partie mutualisés sont proposés : l'un par l'apprentissage à distance, l'autre en présentiel. Les contenus d'enseignement sont diversifiés, axés notamment sur l'apprentissage des langues anciennes, sur les études bibliques et sur la théologie proprement dite. La formation intègre par ailleurs une initiation à l'interdisciplinarité, orientée vers la recherche. L'acquisition de la méthodologie tant universitaire que disciplinaire est aussi poursuivie, tandis que les évaluations donnent lieu à des formes très variées de modalités d'expression. L'ouverture, par le biais d'une langue vivante et des TICE, est prise en compte. Des liens avec l'histoire, la philosophie, les lettres et le droit canonique sont envisagés comme passerelles au cours des trois années de licence et comme débouchés dans le cadre d'une poursuite d'études en master. Les métiers envisagés après cette formation visent les milieux associatifs, culturels et éducatifs.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence de *Théologie catholique* comprend de nombreuses matières connexes, des enseignements de méthodologie, de langue vivante et de TICE – d'où peut-être, du fait de cette profusion et de cette diversité, la proposition d'unité d'enseignement d'ouverture en sus des 30 ECTS (*European Credits Transfer System*) semestriels —. La nouveauté de ce champ disciplinaire pour beaucoup d'étudiants et la diversité de ses contenus expliquent aussi la



lourdeur de la formation (environ 2 500 heures). Les capacités de synthèse, d'analyse, de compréhension, d'esprit critique sont attendues et stimulées par une grande variété de formes d'évaluation. Un effort a été fait pour adapter l'enseignement des langues anciennes, qui constitue une des principales difficultés pour les étudiants, mais retarder leur apprentissage et diminuer le nombre d'heures qui leur sont dévolues peuvent sembler des réponses paradoxales compte tenu de la volonté d'améliorer la formation, même si elles témoignent de la recherche d'une progressivité pédagogique.

Les dispositifs d'aide à la réussite se fondent classiquement sur le tutorat et intègrent la possibilité de passerelles. La mobilité internationale est encouragée, mais on ignore ce qu'elle représente en termes de flux de partants et d'arrivants (sans doute modestes, au moins pour les premiers). En revanche, la mise en situation professionnelle impose des stages en L3, tandis que l'orientation vers les masters est facilitée par une initiation à la recherche transdisciplinaire. Enfin, l'enseignement à distance permet à de nombreux étudiants salariés et/ou éloignés de pouvoir suivre la formation ; il est en outre prévu à leur intention des sessions groupées, mais c'est aussi parmi ce public que le taux d'abandon est le plus élevé.

L'insertion professionnelle n'est pas ignorée dans la formation, mais les précisions statistiques manquent quant au devenir des étudiants, ce qui ne facilite pas les éventuelles adaptations de la maquette ou de la pédagogie. Néanmoins, plusieurs moyens sont proposés, outre les stages : en L2, un « projet spécifique », dont l'intitulé et le contenu sont imprécis, et qui ne compte pas dans les 30 ECTS semestriels ; il y a aussi des conférences. Une partie des étudiants étant salariés, voire en formation continue, l'impact de leur insertion professionnelle n'a pas la même signification que pour des primo-entrants.

En matière de pilotage, la formation repose sur une équipe pédagogique nombreuse, qui se réunit une fois par semestre avec des représentants étudiants. S'il est difficile d'avoir des données chiffrées, les retours d'expérience ont amené à diminuer l'horaire consacré à l'enseignement des langues anciennes et à tenter de mieux fidéliser les salariés (en ne leur faisant passer qu'un semestre par an). Il n'y a presque pas d'autoévaluation (sauf l'enquête de satisfaction de 2009, qui a servi à revoir la maquette).

- Points forts :
 - Diversité, richesse et complémentarité des contenus d'enseignement.
 - Enseignement en présentiel et à distance.
 - Une relative diversité des débouchés, tant professionnels que de poursuite d'études.

- Points faibles :
 - Insuffisance du suivi statistique du devenir des étudiants.
 - Pas de réflexion globale sur les forts taux d'échec et d'abandon en L1 et les moyens pour y remédier en partie.
 - Les deux parcours affichés sont en fait les mêmes, mais sous des formes différentes.

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait améliorer le pilotage de la mention pour remédier au fort taux d'abandon en première année, et renforcer encore, dans la mesure du possible, l'encadrement, notamment en langues anciennes. Parallèlement, un effort est à conduire pour mieux connaître le sort des étudiants, qu'ils soient en situation d'échec et/ou d'abandon, qu'ils poursuivent leurs études ou qu'ils soient entrés dans la vie professionnelles. De tels recensements aideraient à mieux adapter la formation.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

| TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (fourni par l'établissement) | | | | | |
|--|--|-----------|-----------------|-----------------|-----------------|
| | 2006-2007 | 2007-2008 | 2008-2009 | 2009-2010 | 2010-2011 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme) | Années antérieures à la fusion des trois universités de Strasbourg - Données indisponibles | | | 103 | 116 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme) | | | | 81 | 71 |
| Nombre d'inscrits pédagogiques en L3 | | | | 74 | 67 |
| Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante | | | | | |
| Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante | | | | 0 | 0 |
| Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1) | | | | 20 % | |
| Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) | | | | 79,61% | |
| Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme) | | | | | |
| Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme) | | | | | |
| Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire | | | | | |
| Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement) | | | | | |
| | | | L1 en 2010-2011 | L2 en 2010-2011 | L3 en 2010-2011 |
| Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré) | | | | | |
| Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle | | | | | |
| Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention | | | | | |
| Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs | | | | | |
| Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs | | | | | |



Observations de l'établissement



Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur

**Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur**
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Affaire suivie par
Frédérique GRANET-
LAMBRECHTS
Vice-présidente Formations
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

Objet : Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters
Nos Réf. : FG/MA/N° 2012-076

Secrétariat :
Martine ARRO
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Mention : Théologie catholique

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n°S3LI130004209

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1^{er} janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

L'évaluation souligne plusieurs atouts de la maquette de Licence, mention Théologie catholique, et note trois points faibles : l'information insuffisante quant au devenir des étudiants, l'absence de réflexion sur le fort taux d'abandon en première année, et la similitude des deux parcours proposés (présentiel et EàD). Elle recommande l'amélioration du pilotage de la mention et le renforcement de l'encadrement des étudiants, entre autres, en Langues anciennes. La présente réponse voudrait être un prolongement de cette évaluation et apporter quelques éléments complémentaires. Nous souhaitons par là ébaucher ou exprimer des propositions qui pourront, en fonction des moyens disponibles, contribuer à la qualité de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants et, à l'avenir, au perfectionnement de l'offre de formation.

« Insuffisance du suivi statistique du devenir des étudiants » : Cette information statistique est importante, mais difficile à réunir pour une composante modeste. Elle nous a manqué, mais nous la souhaitons. Nous avons signalé cet aspect, il y a quelques mois au moment du lancement du projet Alumni, pour qu'il puisse être pris en compte à partir de ce cadre. Cette information nous permettrait d'affiner les compétences développées, d'enrichir l'information sur les débouchés et la valorisation du diplôme auprès des étudiants ou des futurs étudiants comme de leur famille. Elle nous aiderait aussi à préciser le profil de notre offre de formation par ailleurs déjà bien informée par nos partenaires représentant le volet professionnel. Pour ce faire, nous sommes effectivement engagés dans le projet Alumni, et par ce biais nous espérons constituer un réseau des anciens étudiants auprès duquel récolter directement et de manière précise cette information statistique. Elle complètera celle que fournit l'évaluation des formations.

«Pas de réflexion globale sur les forts taux d'échec et d'abandon en L1 et les moyens pour y remédier en partie» : le taux est essentiellement un taux d'abandon et concerne principalement le parcours EàD. Il résulte aussi de la date à laquelle les chiffres ont pu être arrêtés pour renseigner la maquette. Notre Faculté organise pour son parcours EàD une seconde session de contrôles des connaissances au mois de septembre. Celle-ci permet aux étudiants qui le souhaitent (souvent ceux qui ne peuvent pas faire autrement en raison de contraintes professionnelles, personnelles ou familiales) d'échelonner leur validation du semestre en deux temps et sur une année complète. Une session en septembre permet aux candidats de travailler une partie des enseignements durant le trimestre estival. L'équipe enseignante de la Faculté est généralement disponible durant ce temps pour répondre aux demandes et corriger les devoirs qui lui sont adressés durant cette période sans cours. Les résultats définitifs n'ont donc pu être enregistrés que quelques semaines après la session de contrôles et en tout cas, après le dépôt des maquettes. Sinon, le taux d'abandon correspond à celui que connaît généralement l'enseignement à distance toutes filières confondues. Il traduit le décalage entre le projet personnel ou les représentations de l'étudiant débutant et sa prise de conscience des réalités inhérentes à une formation du niveau de la Licence (la quantité de travail, le rythme d'un apprentissage aux modalités particulières), mais aussi de la distance qui n'est pas seulement géographique mais également temporelle et psychologique. Nous sommes conscients de cette situation et désireux d'y remédier le mieux possible. D'ores et déjà, une information claire est donnée aux futurs étudiants. Néanmoins, nous devons améliorer notre communication avec les primo-arrivants, renforcer notre accompagnement dès les premières semaines dans toutes les UE et réduire de manière significative les délais logistiques de mise à disposition des cours. Ce constat suscite une remarque complémentaire : la mise en œuvre des ressources du numérique (plateforme collaborative, vidéo, forum, podcast, tablettes numériques, réseaux sociaux, ...) ne peut pas reposer sur le seul professionnalisme des enseignants et de l'équipe administrative. Elle nécessite, en effet, des compétences spécifiques qui allient une pratique de ces technologies à une expérience pédagogique des contenus et de la scénarisation EàD. Elle demande également des qualités humaines d'écoute et surtout de disponibilité car, pour la plupart des étudiants engagés dans un apprentissage en EàD, les rythmes des études s'inscrivent en creux des rythmes sociaux. L'EàD ne connaît pas de pause. En outre, pour réduire la distance et l'isolement, il faut pouvoir susciter dès le premier semestre un sentiment de promotion entre les étudiants. Celui-ci engendrera naturellement les réseaux d'entraide et de partage d'expérience des étudiants entre eux. Cette dynamique de la pédagogie EàD ne peut pas être prise en charge par l'équipe de pilotage de la mention. Elle nécessite des ressources humaines nouvelles. Nous pouvons imaginer la mise en place de clignotants alertant l'équipe pédagogique, mais ils seront inefficaces si les moyens humains ne sont pas disponibles pour guider efficacement les primo-arrivants.

« Les deux parcours affichés sont en fait les mêmes, mais sous des formes différentes » : l'expérience montre que cette identité est en réalité une richesse. Elle produit une émulation et un enrichissement pédagogique d'un parcours vers l'autre et vice versa qui n'existeraient pas si l'offre de formation ou les modalités de contrôles différaient. Nous n'envisageons pas un apprentissage à distance qui ne soit pas adossé à un parcours présentiel. Les similitudes de contenu et d'évaluation des deux parcours permettent de proposer un apprentissage en présence et un apprentissage à distance qui s'enrichissent mutuellement.

Les langues anciennes constituent un cas spécifique. Elles apparaissent souvent (à tort) comme les fourches caudines de la formation théologique. Elles ont été légèrement réduites et retardées d'un semestre pour au moins deux raisons. D'une part, le cadrage de l'offre de formation demandait un renforcement du disciplinaire au premier semestre tout en rappelant la contrainte du coût constant. Pour assurer cet équilibre, nous avons puisé dans l'escarcelle des langues anciennes. D'autre part, un apprentissage assidu est d'autant mieux toléré que l'on comprend sa raison d'être. Les langues anciennes sont nécessaires dans nos quatre axes disciplinaires (théologie, bible, histoire et philosophie). Un étudiant informé de ces axes au 1^{er} semestre se déterminera pour les langues anciennes au 2nd semestre en connaissance de cause et s'engagera d'autant mieux dans un travail régulier. Le fait de retarder cet apprentissage a également été motivé pour répondre au fort taux d'abandon au premier semestre du parcours EàD. Dans ce parcours, l'organisation de la formation fait des langues anciennes la première matière à laquelle le nouvel étudiant est confronté objectivement. L'initiation à une langue, au grec ou à l'hébreu en l'occurrence, n'est pas une tâche facile pour l'étudiant à distance (cf. prononciation et écriture). Quoi qu'il en soit, cet apprentissage devrait être soutenu par un tutorat pour encourager le travail régulier. Il a pu être assuré en partie grâce aux financements obtenus dans le cadre du Plan Réussite en Licence. Cet effort demande à être prolongé, pérennisé et amplifié.